

SEANCE du 5 janvier 2004

20H 30

Présents : Claude BIEN, Claude LE GLOANIC, Hubert CROZAT, Christian OLIVE, Dominique POIRET, Laurent DEGODET, Jean-Pierre MAZEREEL, Denis LEROY, Brigitte HOURLIER, Jean-Pierre BIGOT, Aline BATAILLE, Gérard SCHMIT, Guy FOURNIER, Patrick JACQUEMET, Anne ROBILIARD.

Absents : Monsieur Jean-Pierre BIGOT pouvoir à Monsieur Claude BIEN

Date de convocation : 29 décembre 2004

Madame Brigitte HOURLIER est nommée secrétaire de séance.

I - COMPTE-RENDU DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

▣ **Communauté de Communes Champagne Vesle**

Lors de sa dernière assemblée en date du 17 décembre, le Conseil Communautaire a pris entre autres, les décisions suivantes :

1) ASSAINISSEMENT

Rue de la Hovette Les travaux programmés concernant la remise en état du réseau d'eaux usées sur une trentaine de mètres seront exécutés par l'entreprise BERTRAND de Jonchery sur Vesle, et sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.

Lieu-dit « La Roquette » Les études préliminaires relatives aux problèmes d'infiltration des eaux pluviales seront réalisées par les services de l'Equipement.

La surtaxe assainissement passera de 0,59 €uros à 0,67 €uros (soit une hausse de 13,55%) à compter du 1^{er} janvier 2004.

Le montant de la taxe de raccordement est fixé à 950 €uros payable en une fois, soit une augmentation de 2,70%.

L'infiltration des eaux pluviales rue de la Poste n'a pas été évoquée, cependant un cabinet d'expert devrait être sollicité.

Le problème relatif au bassin des Auges, dont le but est de permettre la rétention des eaux pluviales et non d'exutoire des eaux usées est à nouveau soulevé.

Dans le cadre de la programmation des petites opérations de voirie,

a) un état des travaux à exécuter (affaissement des regards, avaloirs) sera établi, et transmis à la Communauté de Communes Champagne Vesle. La réfection des chaussées incombant à la Commune sera assurée par l'entreprise SO LO TRA.

b) L'ouvrage en béton débordant sur la chaussée route de THILLOIS, sera à nouveau signalé pour sa dangerosité. Une protection plus efficace devrait être envisagée.

2) Programmation des gros travaux d'investissement dans les écoles :

Compte tenu de l'extension de l'école maternelle, et la construction de 2 nouvelles classes à l'école primaire, il ne sera pas demandé de nouveaux travaux d'investissement dans les écoles.

3) Compte rendu de la Commission EDUCATION

Monsieur GONNET, Inspecteur de l'Education Nationale Circonscription de Reims II, a dressé la synthèse de la communication sur la mise en réseau des écoles primaires du secteur rural, garantissant ainsi au travers de ce service public de proximité et de qualité, les mêmes chances d'accès au savoir et à la formation à tous les enfants.

Le réseau de Gueux englobera un ensemble de 568 élèves comprenant les écoles de Gueux, Pargny, Les Mesneux, Ste Euphraise, Villedommange, Sacy, Ecueil, Chamery, et Sermiers.

☐ Syndicat des Eaux de la Garenne

Les conclusions sanitaires relatives à l'analyse de l'eau en date du 30 décembre dernier, sont les suivantes : «la qualité de l'eau est conforme aux exigences réglementaires physico-chimiques pour les paramètres contrôlés. Toutefois la présence d'Atrazine et de dérivés sous forme de traces proches de la concentration maximale admissible fixée à 0,1µg/l nécessite un suivi de l'évolution de ces paramètres. »

II - COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES

☐ AMENAGEMENT – DEVELOPPEMENT

1. Lotissement « Les ROYATS »

L'installation des protections empêchant le passage des motos cross, quads, et autres dans les sentes piétonnes est vivement souhaitée.

L'espace vert « patinoire » sera repris au printemps afin que la planitude et l'horizontalité soient particulièrement bien réalisés pour un résultat et une efficacité assurés.

2. Travaux CANTINE

L'appel d'offres est lancé, 53 entreprises ont demandé un dossier, l'offre devra être déposée pour le 14 janvier 2004. Le marché est en 11 lots séparés.

L'ouverture des plis par les membres de la Commission d'appel d'offres est programmée pour le lundi 19 janvier à 18h 30.

3. Zone Artisanale

L'entreprise SO LO TRA doit commencer les travaux de piquetage de la zone artisanale très prochainement. L'achèvement du giratoire est prévu pour le mois de mars prochain, et les travaux de viabilité seront réalisés dans la même période.

Le Conseil donne son accord en vue de solliciter une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement programme 2004 pour les travaux du giratoire. Cette décision fait l'objet de la délibération N° 1/2004

▣ **HYGIENE – SECURITE – VOIRIE –**

1. Rue des Moëttes

La proposition faite aux riverains rue des Moëttes pour résoudre un souci de stationnement a soulevé de vives protestations. Une rencontre programmée le 22 décembre a permis de suggérer des solutions en attendant l'aménagement de l'avenue Madame Eugène Roederer, (marquage au sol de 6 emplacements après essais et interdiction de stationner en 2 endroits sensibles).

Monsieur DEGODET propose de rencontrer Monsieur CORNU propriétaire des terres mitoyennes avec le lotissement afin de trouver d'autres possibilités.

2. Allée des Fleurs

Le cabinet ARRIA en charge des dossiers relatifs à l'aménagement des voies est mandaté pour mener une étude allée des Fleurs, actualisation du devis éclairage public, enfouissement du réseau France Télécom, et aménagement de l'ensemble de la voirie en concertation avec les riverains.

L'attribution d'une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement, programme 2004, est souhaitée. Cette décision fait l'objet de la délibération N° 2/2004

3. Centre Bourg

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé rue de l'Eglise.

Le Conseil donne son accord pour solliciter une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement programme 2004 pour la mise en place de l'éclairage public. Cette décision fait l'objet de la délibération N° 3/2004

▣ **ANIMATION – CEREMONIES**

Les membres de la commission se réuniront le lundi 19 janvier à 19heures.

▣ **INFORMATION –COMMUNICATION.**

La 1^{ère} ébauche du site INTERNET a été présentée aux membres de la commission. Le style et le contenu seront déterminés lors de la prochaine réunion.

Le 22 janvier sur proposition de Monsieur DEGODET, un exposé sur les nouveaux moyens de communications à très hauts débits « avantage et inconvénients des nouvelles technologies » sera présenté aux élus.

Les membres de la commission se proposent de rencontrer Madame le Receveur de la Poste pour évoquer le problème de la distribution du journal « Les Gauseries ».

Les conseillers souhaitent qu'un article invitant les nouveaux habitants à respecter les espaces verts notamment lors de leurs promenades avec leurs animaux, soit inséré dans le prochain Numéro des Gauseries.

▣ **EMBELLISSEMENT - FLEURISSEMENT**

Le devis présenté par l'entreprise DERUELLE de SARCY a été retenu pour l'aménagement du talus au droit du lotissement « Les Royats » et petite route de Muizon, (fourniture et pose d'une bâche verte, et plantation de végétaux pour 3 255,51 Euros TTC). Les autres propositions étaient de 7 898,75 € et 11 149,11 € TTC.

▣ GROUPEMENT INTERCOMMUNAL-SCOLAIRE DE GUEUX – VRIGNY – THILLOIS

Une consultation nationale ayant pour thème « Grand débat sur l'école » a rassemblé 25 personnes du secteur de Gueux dont 17 enseignants pour 200 invitations...

Vingt deux grandes questions de fond relatives au fonctionnement de l'école ont été débattues sur le territoire français (soit 15 000 réunions...)

Les travaux d'extension des écoles ne procurent que peu de gêne, les entreprises étant très attentives en facilitant les accès des enfants aux bâtiments.

Il semblerait que la construction d'une cantine pour les enfants du primaire en même temps que la salle multi activités ne serait pas d'une nécessité absolue. Cependant ce projet ne doit pas être abandonné, mais plutôt différé.

Une réunion prochaine avec le Maître d'œuvre permettra d'évoquer à nouveau l'ensemble de ce projet.

Le LOTO des écoles organisé par l'Association des Parents d'élèves se déroulera le 25 janvier à la Maison des Sports.

▣ JEUNESSE

1. Le Conseil Municipal des Jeunes : Les jeunes travaillent sur l'aménagement des espaces verts, et vont procéder prochainement à un sondage auprès des riverains des espaces verts du lotissement « Les Royats » avant la mise en place d'une table de ping-pong.

2. Les Jeunes du Foyer Rural : sont remerciés par les anciens pour leur disponibilité et la qualité du service au repas du 14 décembre.

▣ ANCIENS

Le repas du 14 décembre rassemblant 142 aînés s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Le bilan sera dressé lors de la réunion du 14 janvier prochain.

▣ SPORTS

Il ne sera pas donné suite à la demande récurrente des joueurs de pétanque pour la construction d'un bâtiment, le site ne devant pas être modifié.

▣ DOSSIERS DIVERS

○ TRACTEURS

30 000 Euros ont été inscrits au budget supplémentaire pour l'acquisition d'un tracteur de 45 CV en remplacement du Massey Ferguson très usagé (9 118 heures de service), et d'un second tracteur pour la 2^{ème} équipe d'employés municipaux.

Deux devis ont été présentés par la Société MDSA de FISMES

- Un tracteur KIOTI DE 45 CV avec crochet d'attelage pour la tonne à eau d'un montant HT de 16 616 Euros.
- Un tracteur John DEERE 4310 mécanique, pour un montant HT de 19 300 Euros.

Les Conseillers donnent leur accord pour ces acquisitions, des crédits suffisants sont inscrits au programme 196 intitulé « opération de voirie ».

La proposition d'achat d'un petit camion 3,5 T a été abandonnée. En effet ce genre de véhicule n'est pas réellement adapté aux services de la voirie (impossibilité d'utiliser le matériel communal comme la tonne à eau, l'aspirateur à feuilles ou la remorque pour le transport de gros équipements comme le podium).

Tous ces véhicules pourront être garés sous un auvent dont la construction pourrait être envisagée lors de la réalisation des travaux Mairie.

○ MAISON DES SPORTS

Le devis de la société GAYET proposant un système de ventilation de la salle par extraction mécanique de l'air intérieur chaud et introduction statique d'air extérieur par dépression s'élève à 7 619,72 Euros TTC.

Un deuxième devis a été demandé à la Société COPRECS pour un autre système de ventilation. En attente.

○ AMENAGEMENT TERRAIN DE CROSS

Le Conseil donne son accord pour solliciter une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement programme 2004 pour l'aménagement du terrain de cross. Cette décision fait l'objet de la délibération N° 5/2004.

III - DELIBERATIONS

O. N° 01 /2004 - D G E programme 2004 « aménagement d'un giratoire sur la RD 26 »

- Vu la délibération N° 85/2003 relative à la création d'un giratoire permettant les échanges entre le pôle scolaire et la déviation Sud de Gueux
- Vu la délibération N° 90/2003 décidant de confier la mission de Maîtrise d'œuvre au Cabinet DUPONT
- Vu l'étude menée par le cabinet DUPONT et l'estimation des travaux à 90 883 € HT,
- Vu le procès verbal d'ouvertures des offres en date du 3 décembre 2003 décidant de retenir sous réserve de vérification par le Maître d'œuvre, l'entreprise SO LO TRA sise à GUEUX pour un montant HT de 75 675,00 Euros
- Vu le rapport de présentation de Monsieur le Maire en date du 9 décembre 2003 qui fait suite à la vérification matérielle des offres par le Maître d'oeuvre et qui n'a pas révélé d'erreur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Entérine le choix de la Commission, à savoir l'entreprise mieux-disante

**SO LO TRA (lot unique VOIRIE, RESEAUX, et DIVERS)
pour un montant HT de 75 675,00 Euros**

- Sollicite une participation au titre de la Dotation Globale d'Equipement programme 2004, « voirie communale et annexes »

O. N° 02/2004 - DGE programme 2004 - ALLEE DES FLEURS

Dans le cadre de la réflexion menée par la commission voirie sur l'aménagement de l'allée des Fleurs, (chaussée, trottoirs, fil d'eau, enfouissement des réseaux électriques éclairage public etc...) une estimation des travaux a été demandée :

- d'une part au Bureau d'études CITELUM pour la mise en place de l'éclairage public.
- d'autre part au Bureau d'études ARRIA Ingénierie pour l'aménagement de la voirie.

Les travaux relatifs à l'éclairage public sont estimés à 88 787,07 € HT.

Les travaux relatifs à l'aménagement de la voirie s'élèvent à 80 057,40 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ⇒ Décide de lancer l'opération pour 2004
- ⇒ D'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2004
- ⇒ Sollicite une participation au titre de la Dotation Globale d'Equipement programme 2004, « aménagement de villages » pour l'éclairage public et « voirie communale et annexes » pour les travaux de voirie.

O. N° 03/2004 - DGE programme 2004 - Eclairage public CENTRE BOURG.

Suite à l'engagement du SIEM relatif aux travaux d'enfouissement du réseau basse tension dans les rues de l'Eglise, de la Poste, des Ecoles,

Vu la délibération N° 112/2003 décidant de retenir l'entreprise DUBOIS pour un montant de 53 597,42 € HT pour les travaux d'éclairage public,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ⇒ Sollicite une participation au titre de la Dotation Globale d'Equipement programme 2004, « aménagement de villages » pour l'éclairage public.

O. N° 04 /2004 - D G E programme 2004 « travaux de sécurité aménagement terrain de cross ».

Les Conseillers, après avoir pris connaissance des différents devis relatifs à l'aménagement d'un terrain de cross d'une superficie d'environ 3 100 m², afin que les jeunes puissent évoluer en toute sécurité :

- Plan de bornage établi par le Cabinet DUPONT pour 1 159,33 € HT
- Mise en forme du terrain devis SO LO TRA 2 020 € HT
- Clôture devis LANNEAU 5 092,93 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ⇒ Décide de lancer l'opération pour 2004
- ⇒ D'inscrire les crédits complémentaires et nécessaires au Budget Primitif 2004
- ⇒ Sollicite une participation au titre de la Dotation Globale d'Equipement programme 2004, « équipement sportifs et socio-éducatifs ».

O. N° 05/2004 - Acquisition de tracteurs

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient d'acquérir

- un nouveau tracteur en remplacement du Massey Ferguson très usagé (9118 heures de service), ne pouvant plus être remis en état.
- Et mettre à disposition de la 2^{ème} équipe de voirie un petit tracteur pour effectuer leurs travaux.

Deux devis ont été présentés par la Société M D S A de Fismes.

Un tracteur KIOTI de 45 CV et crochet d'attelage et prise hydraulique pour un montant HT de 19 620 Euros, moins 3 000 Euros pour la reprise de l'ancien tracteur, soit un prix net de 16 616 Euros HT

Un tracteur JOHN DEERE 4310 Mécanique crochet d'attelage, prise hydraulique et gyrophare pour un prix net de 19 300 Euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

⇒ décide l'acquisition dès maintenant des 2 tracteurs. Un crédit suffisant est ouvert au programme 196 intitulé « Opération de voirie ».

O. N° 06 /2004 - D G E programme 2004 « rénovation de l'éclairage public le long des RD 27 et 227.

Les Conseillers Municipaux prennent connaissance de l'estimation des travaux relatifs à la rénovation de l'éclairage public, en agglomération, le long des Routes Départementales 27 et 227 pour un montant de 38 000 Euros HT.

Ces travaux seront réalisés dans ce secteur, lors de l'effacement du réseau basse tension, et de l'aménagement du giratoire et de la rue des Sablons.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

⇒ Décide la réalisation de ces travaux, des crédits sont ouverts opération 196 intitulé « opération de voirie ».

⇒ Sollicite une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement programme 2004, « Aménagement des Villages »

INFORMATIONS DIVERSES

Les Conseillers prennent connaissance

⇒ De l'issue favorable pour la commune, du dossier de Droit de Prémption Urbain sur les parcelles sises au 12 et 14 rue de la Moufle. L'acquisition des 2 506 m² permettra la création d'une voie nouvelle reliant les bâtiments communaux et les locaux des pompiers à la rue de la Moufle, et la construction de petites structures à caractère social destinées aux personnes âgées.

⇒ Du Nettoyage du site « Circuit de Gueux » par des bénévoles de Gueux et l'Association « Les Monts de Reims » le dimanche 11 janvier.

⇒ De la réunion en Sous-Préfecture relative au bilan d'évaluation suite à la mise en place des communautés de brigades de Gendarmerie. Il a été constaté que la courbe de la délinquance augmente et celle de la résolution des problèmes est fixe.

⇒ La lettre du SIEPRUR, grande profession de foi en faveur du pays rémois.

- ⇒ De la réunion le 27 janvier prochain ayant pour thème la Présentation de la loi Urbanisme et Habitat à laquelle participeront Messieurs BIEN et CROZAT
- ⇒ De la reconduction de Monsieur POIRET en tant que délégué de l'Administration pour la révision des listes électorales.
- ⇒ Du 14^{ème} challenge national interuniversitaire d'aménagement et d'urbanisme du 27 au 30 avril.
- ⇒ Des remerciements pour le prêt de la Maison des Sports à l'occasion de la présentation du Spectacle destiné aux élèves de 3^{èmes} du collège de Gueux, spectacle de qualité qui avait pour but la prévention du SIDA.
- ⇒ De la demande émanant de l'Association Sportive de football pour la mise en place d'un distributeur de boissons. Les travaux d'alimentation en eau seront réalisés par la Commune.
- ⇒ Des différents courriers de remerciements à l'occasion du repas des aînés.
- ⇒ Du courrier de satisfaction de Monsieur Maurice SAUVAGE relatif à la création d'un club de randonnée pédestre et VTT affilié à la Fédération Française de la Retraite Sportive.
- ⇒ De la proposition de France Télécom pour la mise en place de l'ADSL en Mairie. Une vérification de tous les contrats est à prévoir afin d'éviter les surcoûts.
- ⇒ De l'éclairage du carrefour de la RD 26 avec l'avenue de la Belle Image qui n'est toujours pas remis en service. Le Conseil Municipal décide de mettre en place un candélabre métallique de même hauteur que le précédent.
- ⇒ 168 personnes dont 1/3 habitants la Commune ont célébré le passage de la nouvelle année dans la Maison des Sports. Fête réussie, mais peu d'élus.
- ⇒ De la pose d'une serrure à la porte d'un box des locaux techniques municipaux par l'entreprise LEROY afin d'entreposer le matériel du Comité des Fêtes lors de la construction de la Mairie.